



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

schizophrénie

Question écrite n° 96096

### Texte de la question

M. Bernard Gérard attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la prise en charge de la schizophrénie, dont on estime que près de 600 000 personnes sont atteintes dans notre pays. Aujourd'hui, faute de réponses thérapeutiques adaptées, ou devant l'insuffisance des capacités d'accueil au sein des structures susceptibles de traiter de manière adéquate cette pathologie, ces personnes et leurs proches se trouvent bien souvent dans une situation de grand désarroi. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement est susceptible de prendre afin d'améliorer les conditions de prise en charge de la schizophrénie, ainsi que l'accompagnement des familles qui se trouvent confrontées à cette maladie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Gérard](#)

**Circonscription :** Nord (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96096

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 décembre 2010, page 13497

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)